

Association Festival de la Chanson Française en pays Bellocois

- **BON DE MECENAT PARTICIPATIF**, J'effectue un don de:

- 50 € individuel
- 75 € couple
- 100 € (association, entreprise, commerçant ...)
- Pour un don libre de:

Vous recevrez par courrier votre carte nominative Les Amis de Festival Paul Villaz, ainsi que votre reçu fiscal. Nous autorisez-vous à faire apparaître votre nom dans la liste des donateurs (sans mention du montant du don) sur le site Festival Paul Villaz, à l'onglet Les Amis de Festival Paul Villaz?

OUI

NON

Cette carte n'est en rien une adhésion à l'association festival de la chanson en pays Bellocois, et ne donne aucune réduction particulière durant le Festival.

Vous serez cependant prioritaires pour l'obtention des forfaits. Nous partagerons également un moment convivial pendant la manifestation.

NOM:

PRENOM:

NOM DE L'ASSOCIATION OU DE L'ENTREPRISE :

ADRESSE POSTALE:

MAIL:

TELEPHONE:

Votre règlement doit nous parvenir :

- Par chèque bancaire à l'ordre de l'association
(AFCPB Association du Festival de la Chanson Française en Pays Bellocois, 19120 Astaillac.). En y joignant le bon imprimé et dûment rempli.

- Par virement Bancaire sur le compte de l'association Festival de la chanson Française en pays Bellocois, en précisant comme motif Les Amis du festival Paul Villaz, et en nous retournant le bon complété par voie postale ou par mail.

IBAN:

FR76 1454 6100

45406 0556 21454 105 CODE S45FT: AjkIFRPP81475